

crois, peut être traité au moyen des Commentaires de César, expliqués et complétés, sous ce rapport, par la législation gallo-romaine, et par certains usages persistants, particulièrement dans les cités dotées, par Auguste, du titres de *liberæ* ou *defaderatæ*.

Mes hommages empressés et respectueux à M^{*«}^e Rouher, avec mes meilleurs souvenirs à vos charmantes filles, et de cœur

Tout à vous.

VALENTIN-SMITH.

P. S. — M. Cadot m'a remis deux cartes pour vous. Je vous en envoie une seule, parce qu'à mon premier voyage à Paris, je vous porterai l'autre.

Soyez assez bon, dans l'une de vos soirées du dimanche, pour exprimer, en mon nom, à M. Am. Thierry, combien je lui garde reconnaissance pour le si bon accueil que j'ai reçu de lui. Je me propose de lui envoyer notre travail du Comité et celui de M. Cadot.

(A suivre.)

